

## RAPPORT D'EXPERTISE

### Diagnostic et prospective de l'évolution démographique dans les localités de la commune de Val de Bagnes

Etude menée sur mandat de  
la commune du Val de Bagnes

version juillet 2022

Abram Pointet

Kerria Grize

Cécile Nyffeler

MICROGIS

## Mandant

Commune du Val de Bagnes

## Personnes de contact

Guillaume Page, Urbaniste

## Analyse et rédaction

Abram Pointet

Kerria Grize

Cécile Nyffeler

MICROGIS SA

Rue des Jordils 40

1025 St-Sulpice

021 691 7717

[www.microgis.ch](http://www.microgis.ch)

## INTRODUCTION

Dans le but de disposer d'une lecture critique du développement de population pressenti par les autorités cantonales pour son territoire, la commune de Val de Bagnes a émis l'intérêt de disposer d'un diagnostic et d'une vision prospective de son évolution démographique à l'échelle des localités et en regard de son territoire.

Le présent rapport entend répondre à cette demande en détaillant les différents aspects de la problématique à savoir la mise en place de scénarios de démographie générale sur la période 2020-2035 à l'échelle de la commune et de ses sous-périmètres. Cela passe notamment par trois volets :

- Le premier volet correspond au diagnostic de la structure démographique de la région et de son évolution ;
- Le second volet porte sur la projection démographique à proprement parler ;
- Le troisième et dernier volet porte sur la confrontation des évolutions pressenties aux projections cantonales et de l'identification des enjeux de développement pour la commune notamment en termes de logements.

Cette démarche passe par la considération à la fois des typologies de ménages, de leur évolution et de la croissance du parc de logements dans la commune.

## APPROCHE METHODOLOGIQUE

### Périmètres considérés

L'analyse a été effectuée en considérant cinq sous-périmètres présentant des dynamiques démographiques différentes. Les sous-périmètres identifiés sont présentés ci-dessous :

**Secteur Vollèges** contenant les localités de Chemin, Cries, Levrone, Vens et Vollèges.

**Secteur Le Châble** contenant la localité du Châble

**Secteur Verbier** contenant la localité de Verbier

**Secteur Bruson** contenant la localité de Bruson

**Secteur Versegères** contenant les localités de Champsec, Fionnay, Lourtier, Sarreyer et Versegères

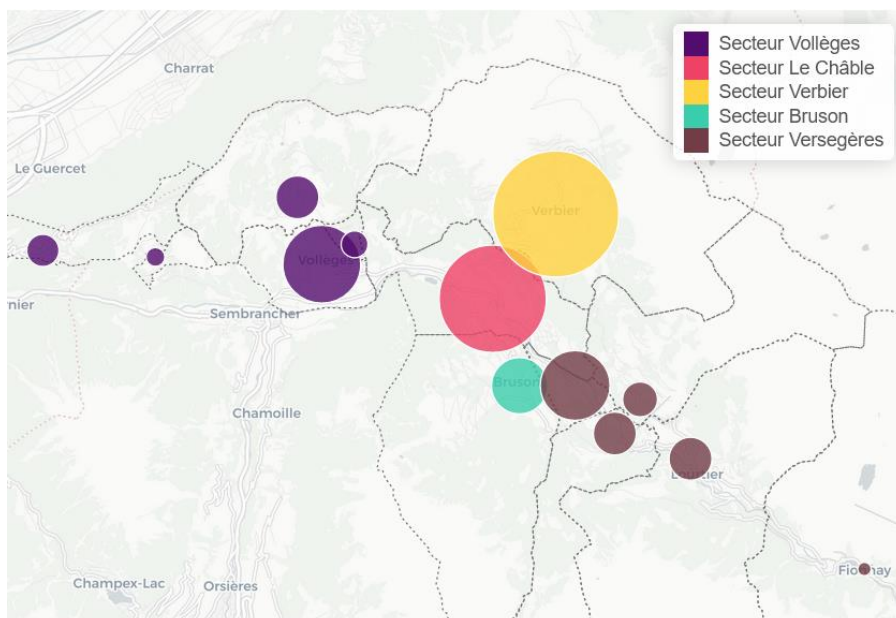


Figure 1 Sous-périmètres considérés. Les cercles affichés sont proportionnels à la population de chaque localité incluse dans les secteurs. A noter que la localité de Fionnay est peu visible à cette échelle.

## Données utilisées

La présente étude se base sur la statistique de la population et des ménages (STATPOP), qui fait partie du système de recensement annuel de la population effectué par l'Office fédéral de la statistique (OFS). Le relevé structurel (RS), qui est réalisé sur un échantillon important de la population, permet d'apporter les informations nécessaires à la fois sur la migration de la population et sur la taille des ménages impliqués dans ces mouvements.

Les logements du périmètre sont pour leur part identifiés grâce au registre fédéral des bâtiments et des logements (RegBL). Finalement, les données générales de projections démographiques MICROGIS à l'échelle des localités de Suisse sont contextualisées pour l'occasion dans les contraintes de développement territorial des secteurs concernés.

Les zones d'affectation du territoire communal sont également intégrées à l'analyse dans le but d'identifier la part actuelle des habitants et des emplois se trouvant en zone à bâtir et en zone d'évolue à l'habitat.

## Bilan de la situation actuelle

L'analyse démographique s'attache dans un premier temps à quantifier les effets des leviers principaux d'évolution de la population et des ménages dans le périmètre. Ces leviers sont les naissances, les flux de migration des ménages et la mortalité. Ces trois dimensions sont intégrées au travers de la notion de taux de transfert des cohortes d'une année à l'autre.

## Identification de l'évolution de la population et des besoins en logements

La lecture des résultats de la première étape aux typologies de ménages en présence, à leur évolution et aux spécificités de la migration permet d'établir les projections des effectifs futurs d'habitants au sein des différents secteurs retenus. En complément, les implications en termes de besoins en logements sont déterminées dans le but d'identifier l'importance des implications du développement tendanciel de la population de la commune. En complément et pour les besoins de l'étude un modèle générique d'évolution des emplois est établi.

## Confrontation aux évolutions pressenties par le système cantonal

Dans un troisième temps, l'analyse se concentre sur la confrontation des résultats de projections de population et d'emplois obtenus à ceux du modèle cantonal de dimensionnement des zones à bâtir dévolue à l'habitat. Cette lecture comparative porte en premier lieu sur les évolutions pressenties tant de population que d'emplois au sein des zones d'habitat.

# EVOLUTION DEMOGRAPHIQUE

## Evolution générale de la population

La commune du Val de Bagnes connaît depuis 1980 une croissance cyclique décennale. Le taux de croissance de la commune varie ainsi entre 1% et 2% de façon relativement régulière. Ceci a permis de faire évoluer la population de la commune à la hausse, passant de 5'655 habitants en 1981 à 10'329 en 2020. La population a ainsi été quasiment doublée sur une période de 40 ans. Un ralentissement de la croissance peut néanmoins être observé ces dernières années, menant à une certaine stabilisation de la population de la commune.

A noter encore le taux de croissance annuel de 8.33% enregistré en 2003, suivi par l'unique valeur négative du taux de croissance en 2004 à -3.70%. Ce comportement atypique sera mentionné à nouveau par la suite.

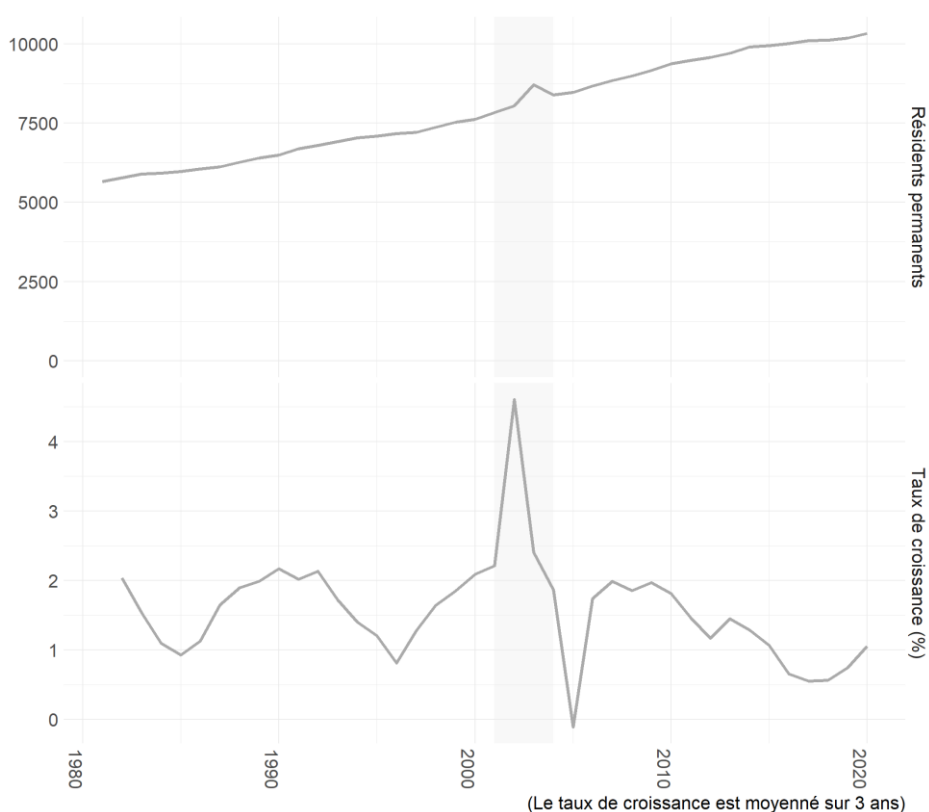


Figure 2 Evolution de la population (figure du haut) et taux de croissance annuel moyenné sur 3 ans (figure du bas) au sein de la commune. Le pic de croissance de 2003 est indiqué par la zone grisée

En sus de la population permanente, la commune de Val de Bagnes accueille une population dite non-permanente ou saisonnière qui atteint en moyenne (sur les 5 dernières années à l'exception de l'année 2020 marquée par la pandémie) 12% de la population résidante. Il est dès lors nécessaire de composer avec cette population supplémentaire en termes d'accueil et de logement. Les projections présentées par la suite ne tiennent pas compte de cette population à moins que mention en soit faite.

Il semble important de relever que la croissance des dix dernières années n'a pas été uniforme à travers le territoire du Val de Bagnes. En effet, elle a été plus importante dans un premier temps pour les secteurs de Vollèges, Bruson et du Châble et plus faible pour les secteurs de Verbier et de Versegères. Cet écart s'est réduit au fil des années pour le secteur de Versegères qui affiche ainsi depuis 2015 une dynamique de croissance similaire à celles de Bruson et du Châble. Le secteur de Verbier a quant à lui connu un taux de croissance à la baisse et même négatif jusqu'en 2016, avant de connaître une explosion de croissance,

passant de -1.02% en 2016 à +2.10% en 2020, dépassant ainsi le secteur de Vollèges, qui pendant cette période a au contraire connu une baisse de son taux de croissance.

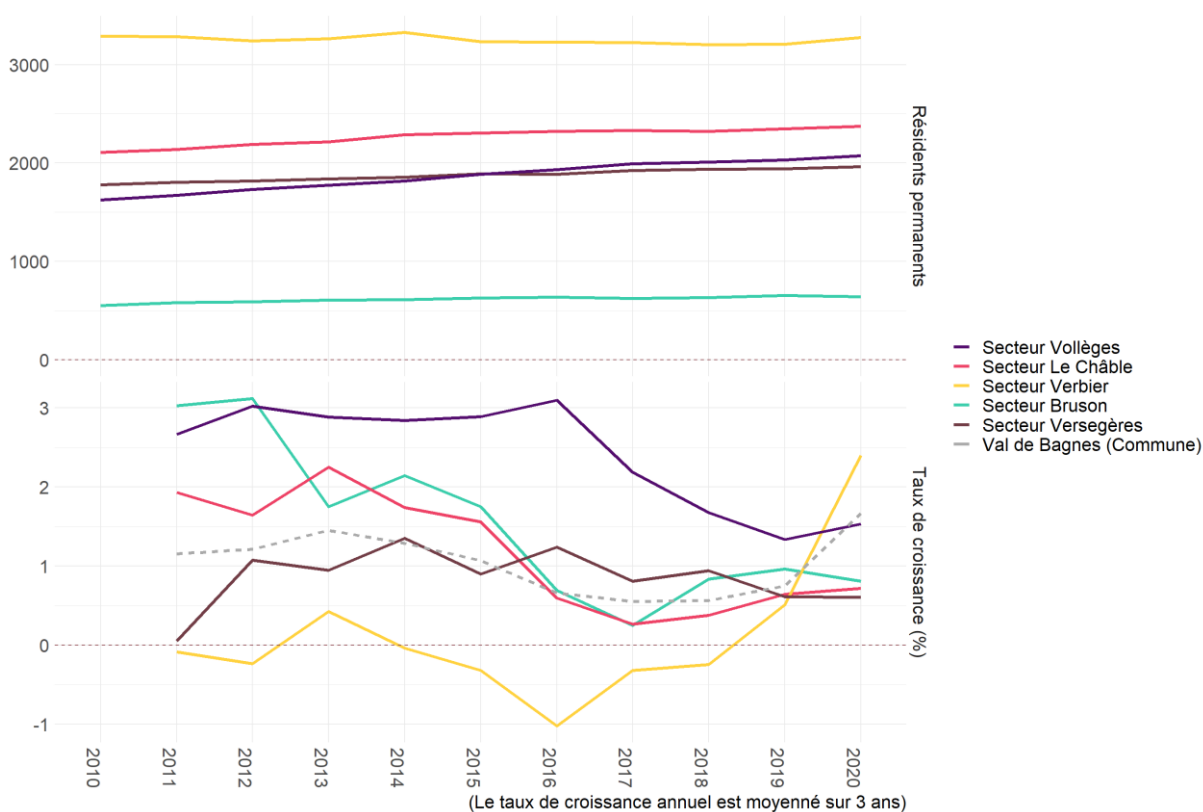


Figure 3 Evolution de la population (figure du haut) et du taux de croissance annuel moyenné sur 3 ans (figure du bas) des sous-périmètres de la commune

Cette première lecture de la démographie du Val de Bagnes doit nous rendre attentifs au fait que mis à part Verbier, la plupart des secteurs de la commune ont atteint ces dernières années une certaine stabilité dans la croissance de leur population. La tendance identifiée à l'échelle de la commune sur une période de temps plus étendue indique cependant qu'une croissance à la hausse peut à nouveau être attendue pour ces prochaines années, phénomène soutenu par l'analyse des taux de croissance des sous-périmètres entre 2019 et 2020.

### Structure démographique

La structure par âge de la population du Val de Bagnes met en évidence la présence soutenue des adultes et aînés. L'évolution récente met d'ailleurs en évidence le renforcement important de ces classes déjà prédominantes. La population âgée de 50 à 59 ans (correspondant aux parents dont les enfants quittent le nid) et celle âgée de 65 à 74 ans (correspondant aux personnes entrant à la retraite) sont en effet les tranches de la population ayant connu les croissances les plus élevées entre 2011 et 2020.

En ce qui concerne les tranches d'âge plus jeunes de la population, des dynamiques inverses peuvent être notées. En effet, si les enfants de 5 à 9 ans ont connu une certaine croissance au cours de la dernière décennie, les jeunes adultes de 15 à 29 ans, déjà peu présents, ont encore connu une baisse de leurs effectifs.

Le double dynamique du renforcement des personnes plus âgées et de la fuite des plus jeunes implique un vieillissement certain de la population de la commune. La structure par âge de la population présente un caractère relativement atypique que lui confère la typologie mixte de ses sous-secteurs. Toutefois, son évolution récente met en avant un renforcement lent de son caractère périurbain et familial et un vieillissement net de sa population encore renforcé par la migration

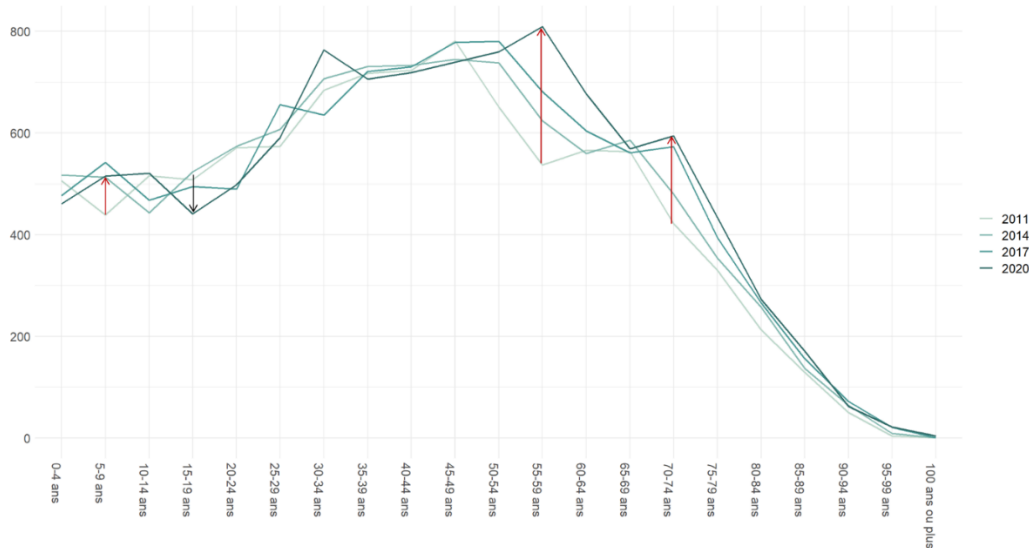


Figure 4 Pyramide des âges de la population du Val de Bagnes et son évolution sur les 10 dernières années. Les flèches rouges indiquent le renforcement des 5 à 9 ans, des 50 à 59 ans et des 65 à 74 ans au cours de la dernière décennie. La flèche noire indique la diminution des jeunes adultes de 15 à 29 ans.

Cette lecture doit néanmoins encore une fois être nuancée entre les différents secteurs du Val de Bagnes. Le phénomène de vieillissement identifié à l'échelle de la commune se retrouve en effet fortement présent au sein du secteur de Verbier, qui non seulement accueille de nouvelles personnes âgées, mais qui en plus depuis 2011 n'a fait que de perdre les personnes âgées de moins de 25 ans. Ce phénomène de vieillissement se retrouve également dans une moindre mesure dans les secteurs du Châble et de Bruson. Il est principalement soutenu par des arrivées importantes de séniors. Le secteur de Bruson et dans une moindre de Vollèges et de Versègères connaissent un renforcement de la part des petits enfants. Une caractéristique se retrouvant néanmoins dans tous les secteurs est la fuite des jeunes de 15 à 29 ans.



Figure 5a Comparaison de la pyramide des âges pour les différents secteurs du Val de Bagnes. Les tranches d'âges sont représentées en part de la population de chaque secteur.

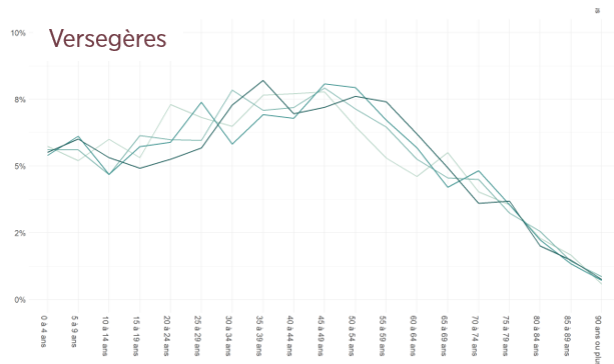


Figure 6b Suite de la comparaison de la pyramide des âges pour les différents secteurs du Val de Bagnes. Les tranches d'âges sont représentées en part de la population de chaque secteur.

En résumé, les structures sectorielles sont bien marquées entre un caractère périurbain de Vollèges voire de Bruson, un caractère plus «urbain» du Châbles, un caractère touristique de Verbier et finalement «rural» de Versegères.

Ces structures identifiées et leur évolution ont un impact sur l'âge moyen de la population des secteurs. Si de manière générale l'âge moyen est en augmentation dans la commune, Verbier présente la hausse la plus soutenue. Le secteur du Châble et celui de Vollèges présente des hausses plus modérées, à l'instar de Versegères. Finalement, Bruson présente une meilleure stabilité mais d'une valeur haute.

De fait, l'âge moyen de la population présente une évolution qui vient soutenir les premières observations d'évolution faites. En effet, le renforcement de la part des enfants mentionné pour les secteurs de Bruson, Versegères et Vollèges permet de freiner quelque peu le glissement vers le haut de l'âge moyen de ces sous-périmètres. Le renforcement des aînés connu dans le secteur de Verbier est néanmoins tel que la moyenne communale de 43.4 ans atteinte en 2020 dépasse la moyenne nationale de 42.6 ans.

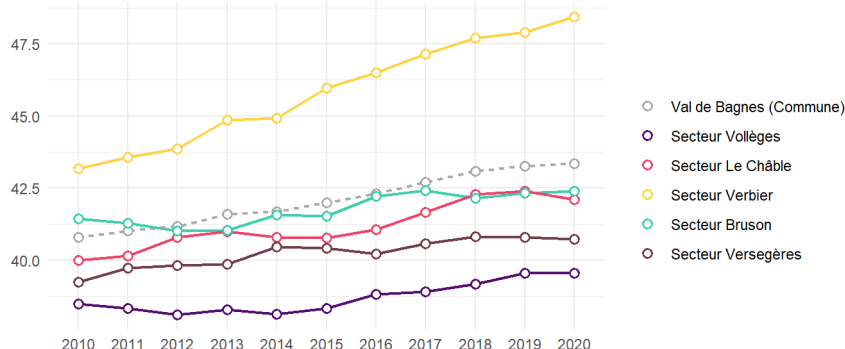


Figure 7 Evolution de l'âge moyen de la population par sous-périmètre

Cette lecture de la structure démographique de l'association nous invite à ne pas négliger le caractère vieillissant de la population du Val de Bagnes et ses effets potentiels sur les tailles de ménages en présence. Il est également nécessaire de tenir compte du taux de croissance qui, s'il suit la tendance historique, devrait repartir à la hausse et pourrait amener de nouveaux ménages sur le territoire étudié.

### Evolution de la migration

La notion de migration recouvre ici tant les échanges (départs et arrivées) de personnes au sein du canton, du pays qu'à l'international. Elle est observée ici à travers deux indicateurs complémentaires. Le premier indicateur porte sur la mobilité résidentielle de la population autrement dit sa propension à changer de lieu de résidence. Le second traite de l'ampleur des effets de ses mouvements en se focalisant sur le solde migratoire (arrivées auxquelles on soustrait les départs).

En 1981, la mobilité résidentielle du Val de Bagnes par émigration et immigration tournait autour de 6.2%, valeur extrêmement basse mettant en évidence la faible volatilité de la population d'alors. Ce taux a



progressivement augmenté jusqu'à atteindre un pic en 2004 avec une valeur de mobilité résidentielle qui atteint 14.6%. Elle a ensuite à nouveau diminué pour osciller autour des 13.5% jusqu'en 2020. Cette valeur reste inférieure à ce qui s'observe dans le périurbain des villes principales du canton, ce qui met en avant une relative stabilité de la population de la commune.

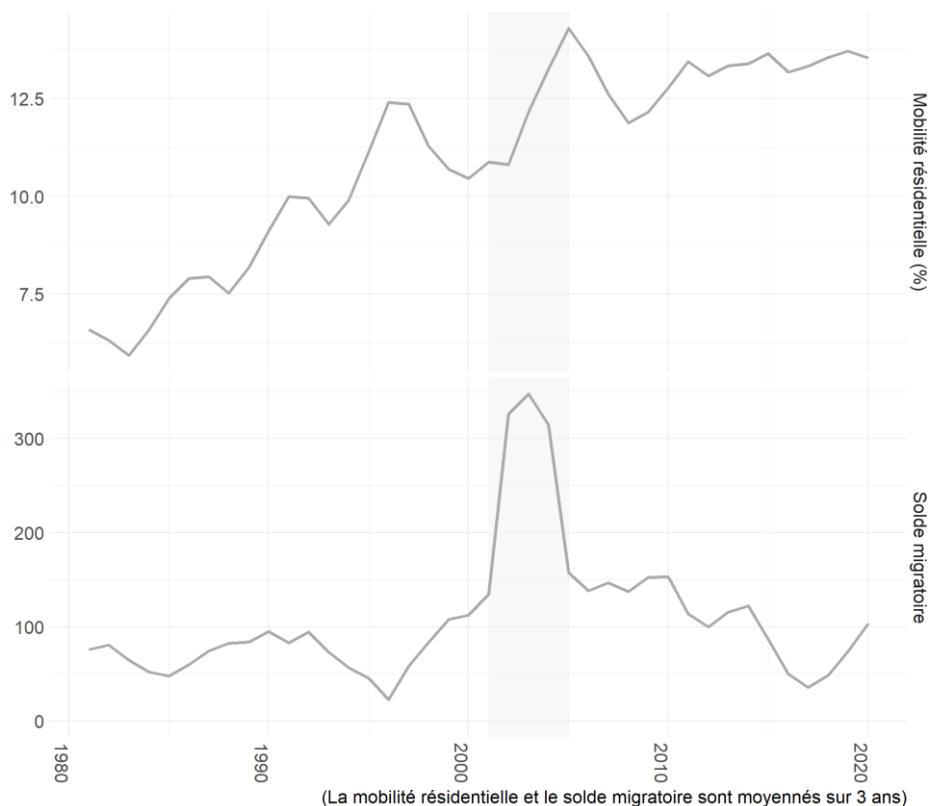


Figure 8 Evolution de la mobilité résidentielle (figure du haut) et du solde migratoire (figure du bas) du Val de Bagnes.

L'observation de l'évolution du solde migratoire permet d'apercevoir premièrement un solde constamment positif, indiquant un nombre d'arrivées dans la commune plus élevé que les départs. L'autre phénomène sautant aux yeux représente le pic d'immigration enregistré en 2003. L'arrivée soudaine de 653 personnes nettes au cours de l'année mentionnée (contre 192 personnes en 2002 et 196 en 2004), ce qui représente tout de même une augmentation de 7.5% de la population de l'époque, est d'ailleurs également visible sur la figure traitant de l'évolution de la population totale, comme mentionné plus haut. Mis à part cette année exceptionnelle, le solde migratoire oscille entre +50 et +100 personnes, et atteint +133 en 2020.

La migration présente un profil très différent selon l'âge des personnes impliquées. Le graphique rapporté ci-dessous en rend compte, présentant conjointement le profil par âge quinquennal de l'immigration, de l'émigration et du solde qui en résulte.

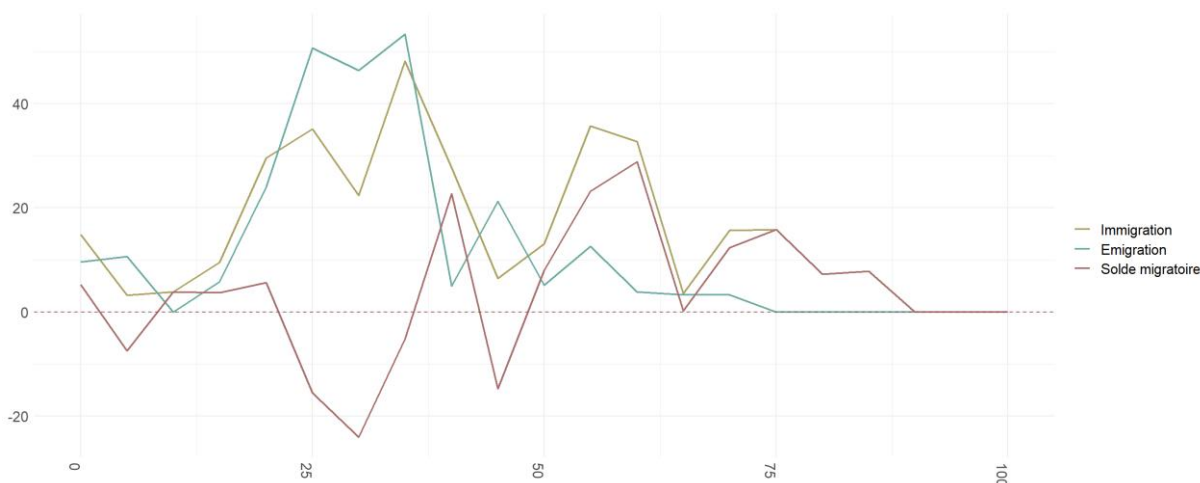


Figure 9 Profils de migration par âge quinquennal et cumulée sur 3 ans pour la population du Val de Bagnes

Trois pics de migration selon la tranche d'âge peuvent être identifiés pour la commune du Val de Bagnes. Pour le premier pic, qui correspond aux personnes âgées de 20 à 44 ans, le profil de l'immigration, qui correspond à la population qui vient s'installer dans la commune, suit celui de l'émigration, qui correspond à la population qui au contraire la quitte. L'émigration prime tout de même sur l'immigration, résultant en un solde migratoire négatif. Les deuxième et troisième pics au contraire présentent un solde migratoire positif, signifiant que les personnes âgées de 50 à 64 ans et celles de 70 à 79 ans viennent majoritairement s'installer dans la commune. Dans le cadre de l'étude, l'intérêt porte avant tout sur les implications de ces migrations différenciées sur les besoins en logements.

Cette lecture de la migration qui touche de manière spécifique les différents groupes d'âge au sein de la commune doit être mise en regard des autres composantes démographiques et en particulier de la mortalité. Le taux de transfert d'une cohorte d'un âge au suivant permet de suivre les effets intégrés des différentes composantes. Une valeur de 1 signifie que la cohorte est stable et donc que les effets des composantes sont nuls ou s'annulent, une valeur inférieure à 1 signifie une perte d'effectif au sein de la cohorte et à l'inverse une valeur supérieure à 1 un gain. Le phénomène mentionné de gain progressif de population touchant certains âges en particulier est rendu visible dans la figure suivante, qui présente les valeurs des taux de transferts à travers les âges des habitants de la commune.

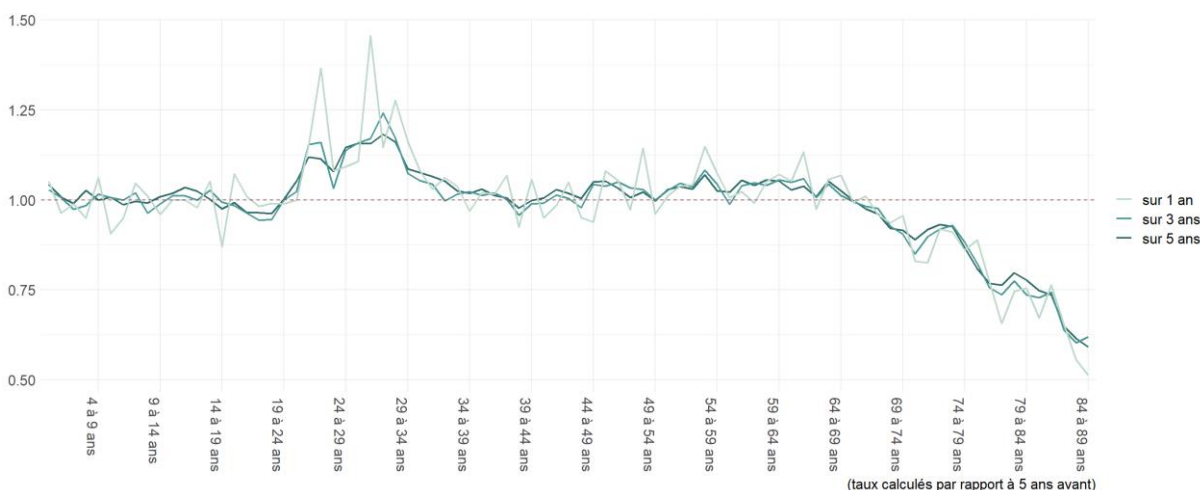


Figure 10a Taux de transfert au sein de la commune du Val de Bagnes

La lecture du taux de transfert chez les enfants met avant tout en évidence un immobilisme rarement observé en particulier chez les préscolaires. Ceci implique que les naissances expliquent largement les effectifs d'enfants quelques années plus tard. De manière générale, on observe une forte stabilité des cohortes d'enfant en âge de pré- et de scolarité ce qui implique peu d'impact sur les effectifs scolarisés. Par la suite une perte de jeunes en formation est observée même si celle-ci reste limitée. Un renforcement des jeunes

actifs est par la suite observées. Au-delà de 30 ans, le taux de transfert oscille au-dessus de l'équilibre ce qui se solde par une croissance légère et progressive des cohortes. Dès 65 ans la tendance s'inverse en raison de la mortalité même si celle-ci est soutenue par la migration de séniors à destination de la commune comme relevé précédemment.

En ce qui concerne les secteurs de la commune, il est intéressant de relever les spécificités suivantes. Le secteur de Vollèges présente des taux de transfert au profil exacerbé par rapport au schéma communal en cela que les cohortes d'enfants et celles de leurs parents sont largement renforcées. Ce phénomène à tendance à perdurer pour toucher les cohortes d'actifs plus âgés également. Le secteur de Bruson présente la spécificité de perdre les enfants les plus âgés et leurs parents. Le Châble présente un phénomène relativement similaire à ce qui est observé à Bruson mais bien plus modéré. Le secteur de Verbier qui attire fortement les jeunes actifs perd en revanche une large part des jeunes familles. Finalement, le secteur de Versegères présente un profil que l'on peut qualifier de médian très proche de celui de la commune.

Il semble somme toute important de tenir compte de cette variabilité du taux de transfert selon les âges notamment sur la réponse en logement et infrastructures à apporter aux évolutions futures.

Une question soulevée par l'immigration observée de jeunes adultes est l'implication dans ces flux d'un retour dans le Val de Bagnes à la suite d'un temps de formation ailleurs. Une lecture de l'immigration des natifs de la commune met en évidence que si celle-ci correspond à 15% des arrivées elle touche principalement les actifs plus âgés. Cette immigration spécifique n'est clairement observable qu'à partir de 50 ans et atteint son maximum à 65 ans. Cela correspond donc à un retour « au pays » à l'âge de la retraite ou un peu avant. En ce qui concerne les jeunes adultes le flux de natifs reste très largement négligeable et donc l'immigration observée à ces âges ne correspond en majorité pas à un retour.

Une autre question relative à l'immigration de population du Val de Bagnes correspond au profil des séniors amenés à quitter la commune. Il apparaît que le profil socio-professionnel de l'immigration en général et celui des séniors ne se distingue que peu. Ils sont tous deux caractérisés par 20% de personnes au statut modeste, 40% au statut intermédiaire et les 40% restants au statut élevé. Ces traits généraux cachent une légère distinction entre les statuts intermédiaires un peu plus marqué chez les séniors (44%) au détriment des statuts élevés (36%). La migration des séniors se fait majoritairement en rapprochement des villes de la plaine et laisse percevoir un rapprochement à la diversité des services. Le profil socio-professionnel de l'immigration est comparable en ce qui concerne les statuts modestes à savoir 20% du flux migratoire entrant. En revanche les statuts intermédiaires sont clairement plus marqués au sein de l'immigration (50%) au détriment des statuts élevés qui atteignent seulement 30%. Dès lors le statut social ne semble pas diriger les flux vers l'extérieur de la commune.

## Evolution des logements

L'évolution de la population du Val de Bagnes étant comme identifié ci-dessus liée à la migration, un regard attentif sur la structure et la conjoncture du logement s'impose. En effet, le type et le nombre de logements disponibles va grandement participer à déterminer quelle sera la population à venir s'installer dans les communes de l'association.

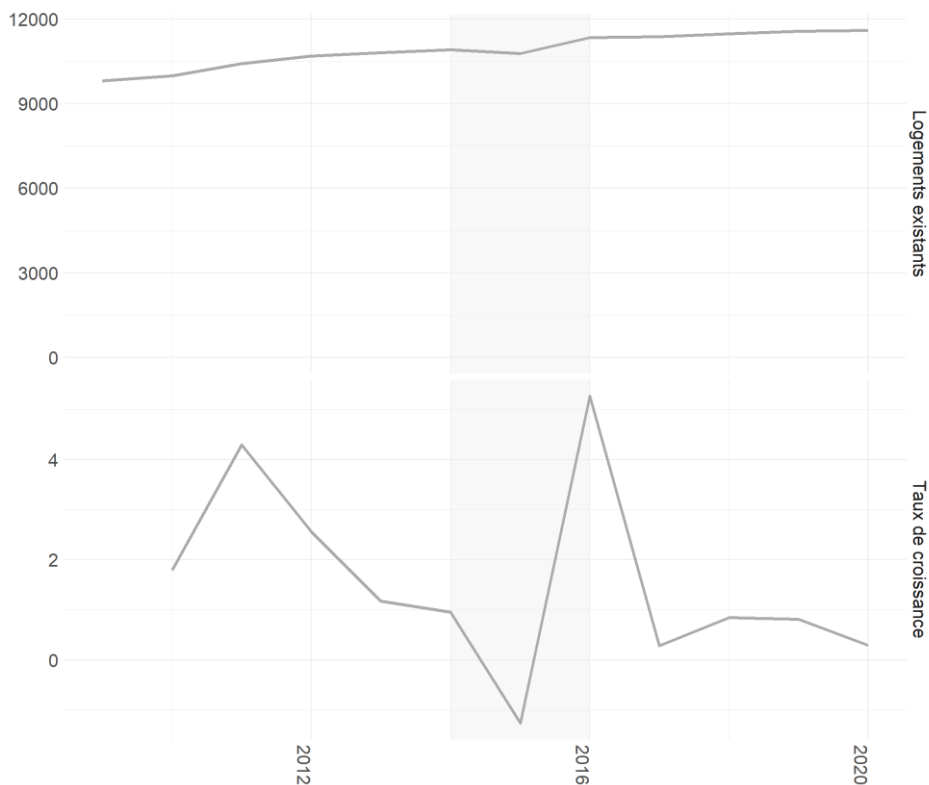


Figure 8 Evolution des logements et du taux de croissance des logements de la commune du Val de Bagnes

L'évolution des logements de la commune du Val de Bagnes n'a pas été des plus stable au cours de la dernière décennie. En effet, la commune a connu une première augmentation significative du nombre de logements entre 2010 et 2011, passant de 9'990 unités à 10'419, ce qui représente un taux de croissance de 4.29%. Le taux de croissance diminue ensuite d'année en année, jusqu'à atteindre un minimum en 2015, avec -1.26%. 138 logements nets ont ainsi disparu entre 2014 et 2015 au sein de la commune. Il est intéressant de noter que ce taux négatif très temporaire est suivi par le taux de croissance des logements le plus élevé de la décennie avec 5.26%, ce qui correspond à la construction de 567 logements. Après cette croissance fulgurante, le nombre de logements augmente de façon plus mesurée entre 2017 et 2020, les taux de croissances des logements oscillant entre 0.2% et 0.8%, ce qui les fait passer de 11'375 unités à 11'597.

Relevons encore que la moyenne du taux de croissance annuel de la population pour ces 4 dernières années de 0.78% est légèrement supérieur à la moyenne du taux de croissance annuel du logement observé pour la même période soit 0.56%. La différence n'est cependant pas suffisamment grande pour impliquer un phénomène d'arrivée de ménages particulièrement nombreux, ce qui aurait renforcé le caractère familial du périmètre.

Il est intéressant de s'attarder sur le développement du parc immobilier des différents secteurs du Val de Bagnes. En effet, il apparaît que le phénomène de disparition de logements entre 2014 et 2015 relevé plus haut se soit en réalité concentrée sur le secteur de Verbier. En effet, 241 logements ont été détruits ou transformés au sein de ce sous-périmètre au cours des années mentionnées. La diminution du nombre de logements a été quelque peu atténuée au niveau communal par la croissance des logements des autres secteurs. Une attention particulière portée aux secteurs de Bruson et Versegères permet d'ailleurs d'identifier qu'ils sont le moteur principal de la croissance des logements enregistrée au niveau communal entre 2015 et 2016.

Mis à part l'évolution du parc immobilier, il est intéressant de se pencher sur la typologie de ces logements. La répartition des petits (1 pièces à 3 pièces) et grands (4 pièces et plus) logements est relativement

équilibrée avec une proportion d'environ 50% chacun. Ce sont surtout les logements intermédiaires à 3 ou 4 pièces qui prédominent néanmoins, chacun représentant environ 25% du parc immobilier.

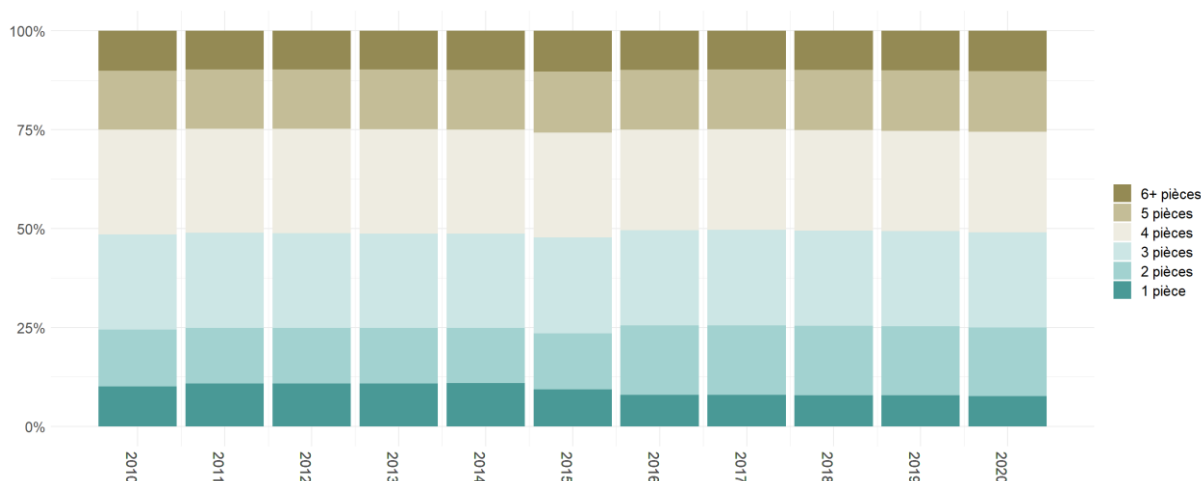


Figure 9 Evolution de la typologie des logements du Val de Bagnes

La population se retrouve dans des logements de taille très variables selon la composition des ménages. Un fait qui distingue la commune du canton en général est le peu d'écart observé dans la taille des logements quelque soit la composition du ménage. En effet, les ménages de personne seule occupent un logement de taille moyenne de 3.18 pièces alors qu'à l'échelle cantonale cette moyenne se limite à 2.92 donc bien plus basse. Le tableau rapporté ci-dessous met en évidence les tailles moyenne selon la composition des ménages et la distribution statistique de ces ménages dans les différents types de logements.

Tableau 1 : Distribution des ménages selon leur composition et la taille des logements occupés au sein de la commune

Ménages de	Logements de						Taille moyenne
	1 pce	2 pces	3 pces	4 pces	5 pces	6 pces	
<b>1 personne</b>	10.4%	24.4%	25.1%	23.4%	10.2%	6.5%	<b>3.18</b>
<b>2 personnes</b>	1.4%	11.2%	24.7%	33.2%	17.9%	11.5%	<b>3.89</b>
<b>3 personnes</b>	0.0%	8.6%	22.6%	34.9%	23.9%	10.0%	<b>4.04</b>
<b>4 personnes</b>	0.0%	2.1%	12.5%	37.0%	33.3%	15.1%	<b>4.47</b>
<b>5+ personnes</b>	0.0%	0.7%	2.2%	17.9%	47.7%	31.5%	<b>5.07</b>
<b>Au global</b>	<b>4.4%</b>	<b>14.4%</b>	<b>22.0%</b>	<b>29.1%</b>	<b>19.1%</b>	<b>11.0%</b>	<b>3.77</b>

Au niveau des sous-périmètres il est possible de noter que le secteur de Vollèges est l'unique à se démarquer clairement de la tendance communale. En effet, si pour les autres secteurs la répartition à moitié-moitié pour les grands et petits appartements, avec prédominance des 3-4 pièces reste valide (jusqu'en 2016 tout du moins), Vollèges présente une proportion de grands logements beaucoup plus importante. En 2020, les 4 pièces et plus atteignent ainsi 69.75% de ce sous-périmètre. Les 1 pièces sont de plus très peu nombreux à Vollèges.

Les secteurs de Bruson et de Versegères se distinguent des autres secteurs par le changement significatif de la typologie de leurs logements. En effet, le pic du taux de croissance noté au niveau communal entre 2015 et 2016 s'est principalement concentré sur ces deux sous-périmètres, et concerne avant tout les 2 pièces. Il est nécessaire d'en tenir compte, une proportion plus élevée de petits logements donnant un caractère plus individualiste et moins familial à ces secteurs.

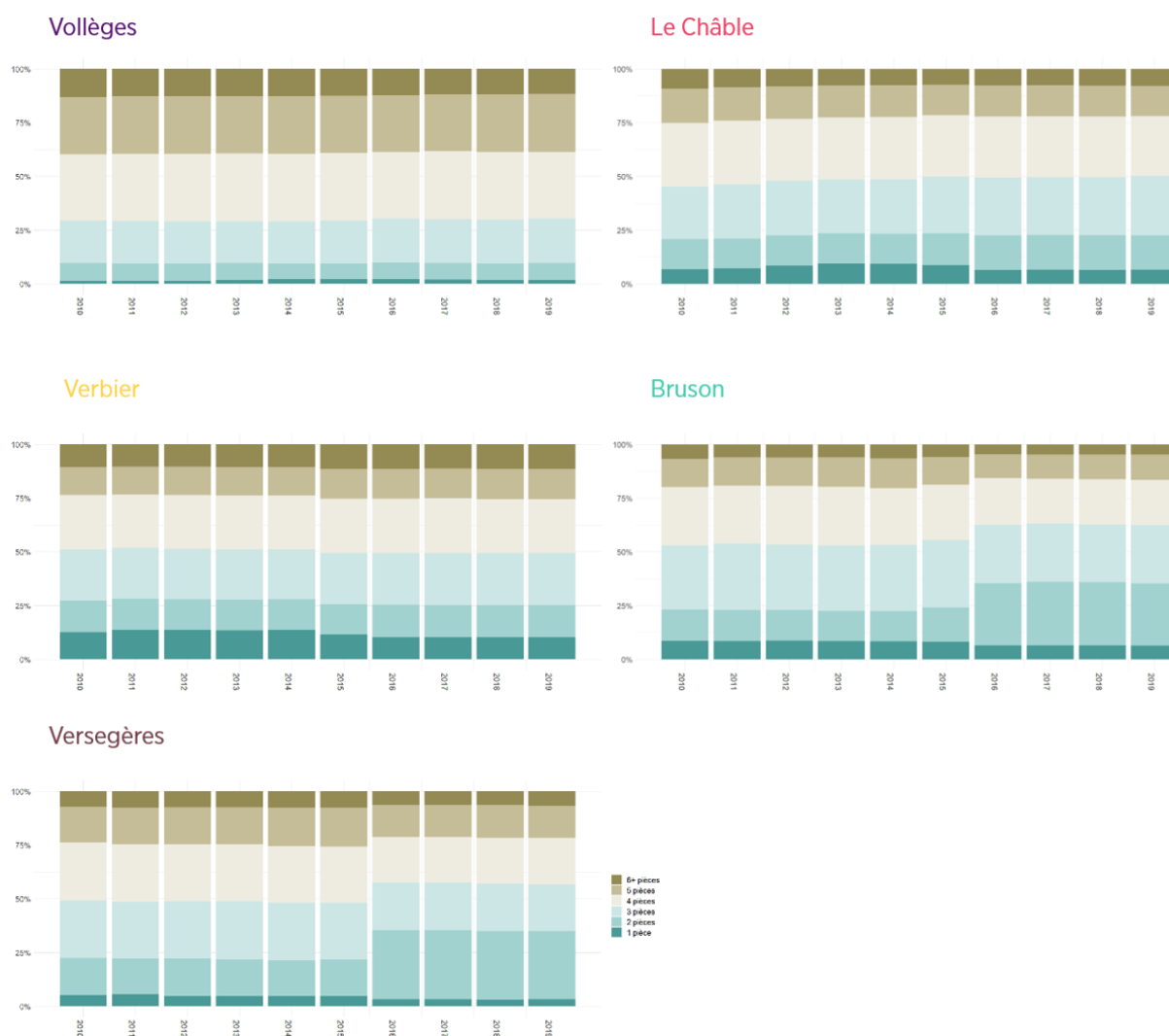


Figure 10 Evolution de la typologie des logements des sous-périmètres du Val de Bagnes

Il est encore intéressant de noter que si le secteur de Verbier contient en 2020 31.72% de la population du Val de Bagnes, il contient jusqu'à 58.99% des logements. Ceci indique une occupation moins élevée des logements, ce qui est confirmé par le nombre de personnes par ménage du secteur de 1.877 en 2020, contre 2.142 personnes par ménages au niveau de la commune (2.426 Secteur Vollèges, 2.217 Secteur Le Châble, 2.185 Secteur Bruson, 2.290 Secteur Versegères).

Finalement, en ce qui concerne le taux de vacance du logement au sein de la commune, une évolution relativement instable peut être notée sur la figure qui suit. Partant de 0.84% en 2009, le taux de vacance chute ensuite pour atteindre 0.08% en 2012, avant de repartir à la hausse jusqu'à atteindre 1.5% en 2018. Après une courte rechute, le taux de vacance atteint 1.20% en 2020, ce qui est inférieur à la valeur nationale de 1.72% et dénote une pression relativement forte sur l'offre.

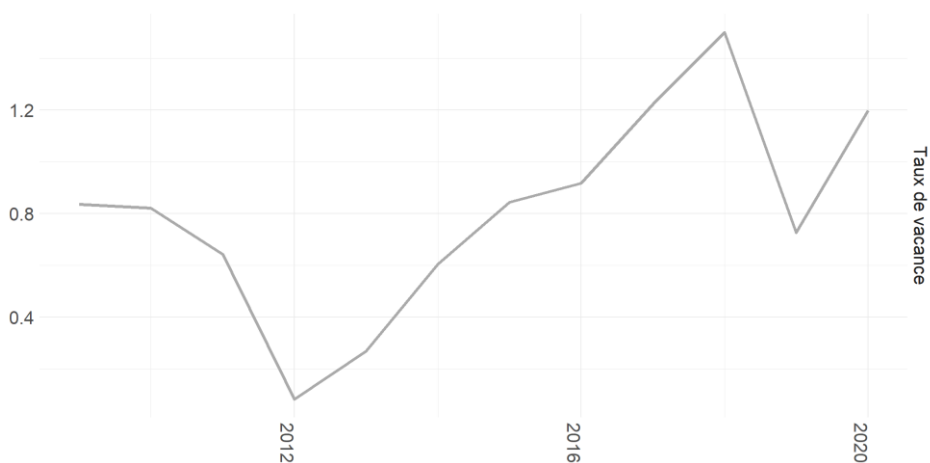


Figure 11 Taux de vacance de la commune du Val de Bagnes

Le type de logement inoccupé varie également assez fortement selon l'année considérée, mais la part des petits logements inoccupés reste en règle générale relativement égale à celle des grands logements inoccupés. En 2020, le taux des petits logements vacants atteint ainsi 58% (22% 1 pièce, 15% 2 pièces, 21% 3 pièces) et celle des grands logements 42% (25% 4 pièces, 12% 5 pièces, 4% 6 pièces).

## VISION PROSPECTIVE

Tenant compte des enseignements tirés des différentes analyses rapportées ci-dessus, il est possible de mettre en place un modèle d'évolution de la population pour la commune du Val de Bagnes. Les projections de population rapportées ci-dessous s'appuient à la fois sur les tendances observées d'évolution des naissances et des croissances intrinsèques des cohortes et de migration par âge de la population. La contrainte de mise à disposition de nouveaux logements, qui est fondamentale en ce sens qu'elle peut le cas échéant venir limiter / renforcer l'effet des tendances, n'est pour l'instant pas prise en compte dans cette projection et s'effectuera dans le cadre de l'analyse de la demande en lien avec le dimensionnement de la capacité d'accueil.

### Evolution future de la population

Le modèle de projection démographique valorise trois horizons pour lesquels les paramètres d'évolution sont définis, à savoir à court (2025), moyen (2030 & 2035) et long terme (2040). Le mécanisme retenu pour les projections est essentiellement basé sur l'évolution des cohortes et des composantes démographiques que sont les naissances et la migration. Cela permet d'obtenir une projection tendancielle pour la commune du Val de Bagnes. Dans le cas de la présente étude, l'horizon 2035 est mis en évidence dans le but d'être en accord avec les temporalités utilisées dans le contexte cantonal du dimensionnement des zones à bâtir dévolues à l'habitat.

La population du Val de Bagnes connaît ainsi une évolution qui suit les tendances de ces dernières années grâce à la mise à disposition de nouveaux logements en suffisance. La croissance est positive, mais présente toutefois un tassement progressif. **La population projetée en 2035 atteint près de 11'700 habitants.** Par la suite, la population communale devrait atteindre environ 12'000 personnes en 2040, dont 2'345 sont localisées à Vollèges, 2'790 au Châble, 3'945 à Verbier et 732 à Bruson et 2'167 à Versegères.

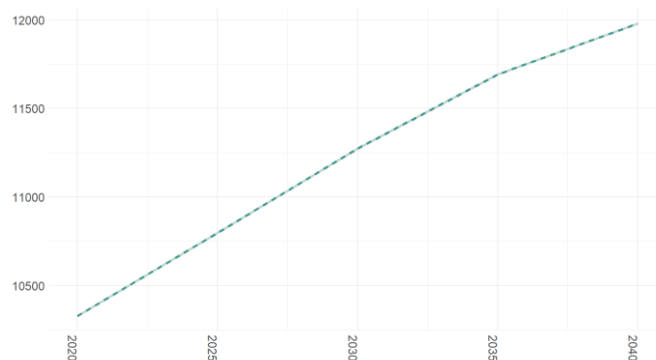


Figure 12 Projection tendancielle du Val de Bagnes

Rappelons ici que la projection concerne la population permanente à laquelle il y a lieu d'ajouter quelque 12% de population non-permanente liée aux activités économiques de la commune. Cela implique que la population totale (permanente et non-permanente) projetée à l'horizon 2035 atteindrait un peu plus de 13'000 habitants.

Le tableau ci-dessous présente l'évolution quinquennale de la population depuis 2010 jusqu'en 2040. Il est possible de voir que la croissance de la population est freinée pour pratiquement tous les secteurs, malgré un petit ressaut entre 2020 et 2025 pour les secteurs du Châble, de Bruson et Versegères. Le secteur de Verbier ne suit en revanche pas la tendance générale, connaissant une augmentation du taux de croissance de sa population jusqu'en 2030. Rappelons ici que les évolutions sectorielles sont plus sujettes à caution que la projection dans son ensemble pour des raisons de robustesse statistique des modèles en fonction du nombre de personnes.

Tableau 2 Evolution de la population de Val de Bagnes avec déclinaison des chiffres pour chaque secteur

	2010	2015	2020	2025	2030	2035	2040
Val de Bagnes	9'357	9'948	10'329	10'798	11'275	11'693	11'979
		+6.32%	+3.83%	+4.54%	+4.41%	+3.71%	+2.45%
Vollèges	1'624	1'885	2'074	2'175	2'245	2'305	2'345
		+16.03%	+10.07%	+4.85%	+3.21%	+2.67%	+1.73%
Le Châble	2'110	2'304	2'374	2'488	2'601	2'712	2'790
		+9.23%	+3.01%	+4.81%	+4.55%	+4.27%	+2.88%
Verbier	3'287	3'235	3'275	3'407	3'604	3'794	3'945
		-1.59%	+1.23%	+4.06%	+5.77%	+5.27%	+3.99%
Bruson	552	630	641	672	703	727	732
		+14.07%	+1.71%	+4.89%	+4.62%	+3.34%	+0.76%
Versegères	1'780	1'891	1'961	2'056	2'122	2'155	2'167
		+6.26%	+3.68%	+4.86%	+3.19%	+1.58%	+0.54%

La valeur de 11'690 habitants à l'horizon 2035 est retenue pour la confrontation aux données cantonales par la suite. Il est intéressant à ce stade de mettre cette croissance pressentie en perspective. Premièrement, celle-ci correspond à une hausse de la population de 13% sur 15 ans, soit 0.88% annuel. Cette croissance correspond à celle pressentie selon les projections démographiques cantonales 2014 (0.89%) pour le Bas-Valais mais reste supérieure à celle projetée pour la Val d'Entremont (0.63%) selon la même source. Deuxièmement, si l'on converti cette hausse de population pour la commune en nombre de logements nécessaire à l'accueillir, il apparaît que ce ne sont pas moins de 625 logements supplémentaires qui seront nécessaires. Ceci tient compte d'une taille moyenne actuelle des ménages de 2.17 personnes.

## Evolution future de l'emploi



Le modèle cantonal de dimensionnement des zones à bâtir dévolues à l'habitat combine la population résidente et les emplois localisés au sein des zones en question. Il est dès lors nécessaire de disposer d'une vision prospective des emplois et de leur localisation pour permettre de confronter.

L'emploi au sein de la commune présente un profil partagé entre un secteur primaire relativement confiné (3% des emplois), un secteur secondaire (17%) composé à majorité du secteur de la construction et complété par de l'industrie et un secteur tertiaire (80%) composé à majorité des services aux personnes suivis des services publics et des services professionnels. Le graphique rapporté ci-contre rend compte des représentativités spécifiques selon l'emploi.

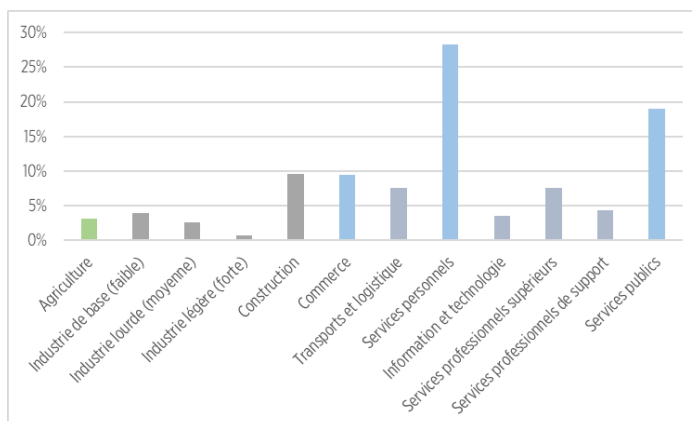


Figure 13 Distribution de l'emploi selon les domaines professionnels

La localisation de l'emploi au sein de la commune met en évidence la très grande proportion d'emplois se retrouvant en zone d'habitat (65%) et en zone d'utilité publique (19%).

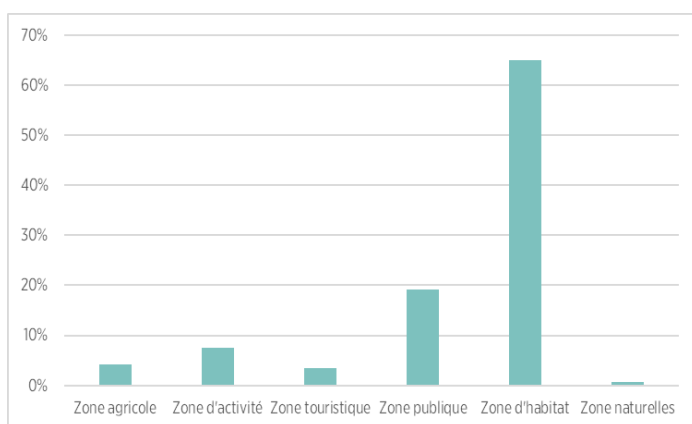


Figure 14 Distribution de l'emploi selon les types de zones agrégées.

Du point de vue méthodologique, la projection des emplois au sein de la commune établie s'appuie sur un modèle d'évolution tendancielle qui intègre un mécanisme d'équilibre des fonctions des activités au sein de la société. Ceci doit permettre de tenir compte des tendances d'évolution spécifique tout en évitant de forcer le trait sur certaines évolutions particulières en particulier observées dans le domaine tertiaire des services aux personnes. Les projections se concentrent sur la détermination des emplois en équivalent temps-plein ETP. Les données de base au modèle relèvent de la Statistique des entreprises de l'Office fédéral de la statistique pour les années 2005, 2008 puis 2011 et suivantes. Les dernières données en date correspondent à fin 2019. Finalement, la projection en question ne fait pas l'objet d'une spatialisation au sein des secteurs de la commune.

Les évolutions récentes et passées de l'emploi mettent en évidence des taux de croissance importants. En effet, depuis plusieurs années la croissance atteint 2.0% annuel. Elle a néanmoins tendance à freiner légèrement à long terme pour s'établir à 1.8%.

Tableau 3 Evolution pressenti de l'emploi (ETP) de Val de Bagnes

	2015	2020	2025	2030	2035	2040
Val de Bagnes	4'356	4'752	5'222	5'692	6'114	6'536
		+9.1%	+9.9%	+9.0%	+7.4%	+6.9%

Les résultats du modèle en question mettent en évidence que l'emploi atteindrait un peu plus de 6'100 équivalents temps-plein à l'horizon 2035.

## Modèle cantonal de dimensionnement des zones à bâtir dévolues à l'habitat

Le modèle cantonal intègre la population et les emplois se trouvant en zone d'habitat au sein d'une même valeurs HE. Celle-ci atteint 12'892 unités considérant les habitants à fin 2019 et les emplois à fin 2016. Sur la base des statistiques fédérales mentionnées précédemment et des zones d'affectation de la commune il est possible de répliquer cette valeur à quelques unités près. Ceci permet de valider l'approche utilisée dans la présente étude pour comparer les projections établies aux valeurs cantonales.

Du point de vue des évolutions pressenties, le modèle cantonal applique un taux de croissance pour les 15 prochaines années de 18% (population et emplois confondus) ce qui amène la HE à 15'213 unités en 2035.

Ces valeurs servent de base de comparaison aux projections établies dans la présente étude.

## Confrontation des modèles

La confrontation des deux modèles, à savoir cantonal d'une part et émanant de la présente étude d'autre part, s'attache principalement à comparer les effectifs pressentis d'habitants et d'emplois à trouver refuge au sein des zones dévolues à l'habitat.

A ce titre, la distribution de la population actuelle au sein des zones d'affectations de la commune trouve une répartition majoritairement en zones d'habitat (94%) le reste étant distribué entre les différents types de zones agrégées tel que le met en évidence le graphique ci-contre.

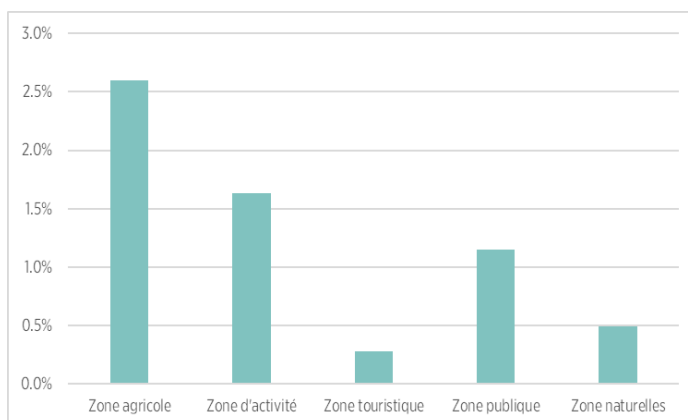


Figure 15 Distribution de la population dans les zones autres que d'habitat.

La comparaison entre les modèles est rapportée dans le tableau ci-contre.

Deux déclinaisons du modèle prospectif sont présentées. La première, le modèle A, répartit la population et les emplois futur localisés en zone d'habitat ou hors zone d'habitat selon la balance actuelle à savoir 94% de la population en zones d'habitat et 64% des emplois.

Le second modèle (B) prend le parti d'une croissance de la population exclusivement à l'intérieur des zones d'habitat dans le but de mettre en évidence les effets d'une telle orientation. Il apparaît premièrement qu'une différence de l'ordre de 200 unités est observée entre les données cantonales et celle collectées pour l'état 2020, différence qui réside principalement dans le dénombrement des emplois. Au-delà de cette disparité de données, il apparaît que les modèles dans les deux cas sont très proches de la croissance soutenue par le modèle cantonal (+18% sur 15 ans) avec une croissance légèrement inférieure pour le premier (+17.8%) et supérieure pour le second (+18.4%).

Ces résultats appellent plusieurs constats. Premièrement, la croissance adoptée par le service cantonal est très proche de la tendance modélisée et donc se distancie également des projections démographiques cantonales 2014. Deuxièmement, la croissance pressentie dans le cas des différents modèles implique

Tableau 4 Evolution pressenti de l'emploi (ETP) de Val de Bagnes dans les zones d'habitat

	ETAT 2020	ETAT 2035	Croissance
<b>VAL DE BAGNES</b>			
selon modèle cantonal	12'892	15213	+18.0%
selon modèle prospectif MG A	12'683	14934	+17.8%
<i>Différence</i>	-1.6%	-1.8%	
selon modèle prospectif MG B	12'683	15015	+18.4%
<i>Différence</i>	-1.6%	-1.3%	

comme mentionné une croissance du logement de l'ordre de 600 unités à l'horizon 2035, enjeu dont le réalisme en termes d'urbanisme et l'intérêt politique restent ouverts.

Finalement, le modèle de dimensionnement cantonal détermine le besoin en surface sur la base des chiffres discutés ci-dessus intégrant au passage les notions de densité réelle et densité de référence. A surfaces égales entre les modèles mais à effectifs légèrement différents, il apparaît que la densité de référence varie passant de 326 m<sup>2</sup>/HE dans le modèle cantonal à 331 m<sup>2</sup>/HE selon le modèle prospectif. Cela a pour incidence d'augmenter légèrement les déficits en surface pour les 15 ans à venir les faisant passer de 27.7ha selon le modèle cantonal à 28.3 et 31.0 selon les modèles prospectifs A et B.

## CONCLUSION

En conclusion, il apparaît que les projections cantonales sont pour les HE très proches des projections tendancielle établies dans l'étude. Deux questions sont soulevées par l'analyse, à savoir :

- Dans quelle mesure la croissance de population et celle de l'emploi vont prendre place au sein de la zone d'habitat ?
- Dans quelle mesure la croissance tendancielle établie correspond à la vision de la commune ? Bien qu'il soit manifeste que la démographie est pour une grande part subie notamment en lien à l'attractivité dont jouit la commune, cette question reste pertinente en regard des orientations d'aménagement du territoire.
- Quelles évolutions propres de la population et de l'emploi cache l'approche cantonale qui s'appuie sur un indicateur intégrateur habitants-emplois HE ? Cette question est centrale car les orientations urbanistiques sont clairement différentes selon les évolutions pressenties des proportions de population et d'emplois.